



HAUTE GIRONDE

16 janvier 2023

Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028



Structures présentes à l'atelier

ADIL 33
AL PRADO
Bordeaux mécénies solidaires
Commune de Bourg
Commune de Générac
Commune de Saint-Ciers-sur-Gironde
Commune de Val-de-Virvée
Compagnie Imagine
D2C
Département de la Gironde
D'une rive à l'autre
Fondation de France
GAL Leader Haute Gironde
Grand Cubzaguais Communauté de communes
IDDAC - Agence Culturelle
La Dauge
Queskonfabrik
UDCCAS 33

Contact : Marianne BAUDOUIN
06 10 65 54 19
m.baudouin@gironde.fr

Atelier 2 :

Axe 2 « Agir pour un aménagement équilibré et raisonné des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin.e.s »

Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Poursuivre les efforts engagés en matière de déplacements et permettre à la Haute Gironde de développer des solutions appropriées en faveur des mobilités. »

- Inciter les employeurs et leurs salariés à se fédérer autour de solutions de transport partagé.
- Rendre les bus scolaires accessibles à tout public.
- Créer des itinéraires cyclables sécurisés.

Priorité « Poursuivre la modernisation, la rénovation du parc et l'adaptation de l'offre de logements pour répondre aux besoins des habitants ; renforcer l'offre locative sociale et les solutions d'hébergement d'urgence qui demeurent insuffisantes. »

- Encourager les liens entre les différents acteurs de l'habitat.
- Développer des solutions d'habitat inclusif et partagé pour favoriser la mixité des habitants et la solidarité, avec l'appui de professionnels au quotidien.
- Associer les bailleurs lors des préemptions en vue de réhabilitations.
- Soutenir les communes dans leur effort de production de logements sociaux.
- Faciliter les démarches et accélérer l'instruction des dossiers de rénovation dans le cadre de l'OPAH.
- Faire évoluer les représentations des élus et des habitants autour du logement social.
- Lutter contre la vacance en adaptant les logements inoccupés des propriétés viticoles afin de les mettre sur le marché.
- Renforcer les actions de lutte contre la précarité énergétique.
- Coordonner les actions destinées à favoriser la création de nouveaux logements d'urgence.

Priorité « Poursuivre la rénovation des équipements sportifs et culturels vieillissants ; encourager la mutualisation entre utilisateurs afin de favoriser l'accessibilité et le développement des pratiques. »

- Adapter et mutualiser les espaces culturels, salles des fêtes etc., en revenant sur leur structure et leur polyvalence et dans le but de donner une destination spécifique à chacun.
- Mutualiser un parc de matériel scénique, dans l'idée d'une ressourcerie accessible aux différents opérateurs.
- Sensibiliser les élus et les techniciens des collectivités aux enjeux et modalités de la mutualisation.
- Mettre en place une politique culturelle de territoire.
- S'appuyer sur un réseau de lieux (cafés associatifs, tiers lieux...) pour développer une culture de proximité alternative.
- Ouvrir les équipements à d'autres acteurs et à de nouveaux projets sur des créneaux différents (ex : les cantines des collèges)
- Lancer une étude de préfiguration d'une démarche de mutualisation des équipements à l'échelle du territoire, associant communes et communautés de communes ainsi que l'ensemble des acteurs.



Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Soutenir la mise en réseau des acteurs et les initiatives innovantes dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), en particulier des opérateurs culturels, qui concourent à faire de la Haute Gironde un territoire attractif et résilient. »

- Communiquer pour informer sur l'existence de ces acteurs et les actions qu'ils mettent en œuvre.
- Encourager la mise en réseau entre ces acteurs et les structures du champ social.
- Accompagner la professionnalisation des acteurs de l'ESS.
- Créer des « paniers culturels solidaires » sur le modèle des AMAP afin de soutenir les opérateurs culturels du territoire et réinventer les rapports de la population avec la culture.